



**AMBASSADE
DE FRANCE
AU SÉNÉGAL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**BOURSES DE LA COOPERATION FRANCAISE
SEJOUR DE RECHERCHE DOCTORALE EN FRANCE
PROGRAMME 2022**

Ce programme est réservé aux étudiants chercheurs de nationalité sénégalaise uniquement, appartenant à un laboratoire ou à une équipe de recherche d'une université sénégalaise.

- Ce programme de bourses finance un séjour de recherche (3 mois maximum par séjour par an, hors cotutelle) dans un laboratoire français.
- La bourse comprend :
 - la gratuité des frais de visa (toutefois les frais d'enregistrement du dossier sont à la charge du boursier) ;
 - les frais de voyage entre le Sénégal et la France ;
 - une couverture sociale pendant la durée du séjour en France ;
 - une allocation de vie calculée au prorata temporis (1 415 € / mois)

PROCEDURE

- Le dossier est à retourner **obligatoirement** avant le **31 janvier 2022 minuit, délai de rigueur**, à l'adresse suivante :

dossiers-bourses.dakar-amba@diplomatie.gouv.fr (ce dossier doit être compilé en un seul document, et avoir un volume maximal de 3 Mo)
- Tout dossier incomplet (par exemple sans avis motivé du directeur de thèse et du directeur de l'école doctorale), envoyé hors délai (heure d'envoi du message électronique faisant foi) ne sera pas examiné.
- Après un premier examen des candidatures effectué par une Commission franco-sénégalaise, les candidats déclarés admissibles seront conviés à un entretien avec un jury par spécialité.

Les auditions se dérouleront à compter du **18 avril 2022**. **Seuls les candidats retenus seront informés**. Les résultats seront notifiés et publiés au plus tard le **13 mai 2022**.

DOCUMENTS A PRODUIRE

- **Dossier de candidature à adresser par courriel au Service de Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France – dossiers-bourses.dakar-amba@diplomatie.gouv.fr (ce dossier doit être compilé en un seul document, suivant l'ordre établi ci-dessous, et avoir un volume maximal de 3 Mo).**
- Formulaire de candidature signé par le candidat et le Directeur de thèse, et visé avec avis par le Directeur de l'Ecole doctorale.
 - Curriculum Vitae (**Attention : une page maximum**).
 - Copie de la carte d'identité ou du passeport.
 - Photocopie du diplôme permettant l'inscription en thèse.
 - Attestation de situation professionnelle dans l'université sénégalaise (assistant, chargé de cours, moniteur, ...), si pertinent.
 - Attestation d'inscription dans une Ecole Doctorale ou en 3^{ème} cycle.
 - Une lettre d'invitation du directeur du laboratoire d'accueil en France, précisant les dates de début et de fin de séjour.
 - Copie du certificat d'inscription en France (si inscription).
 - Copie de la convention de cotutelle (si cotutelle) dont le calendrier déterminera les périodes d'octroi de la bourse.
 - Copie de la lettre d'engagement du ou des directeurs de thèse (si cotutelle) à exercer leur fonction auprès du doctorant.
 - Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne bénéficie d'aucune autre allocation de bourse pour son séjour en France.

NB : Nous attirons l'attention des bénéficiaires de bourse que les frais de paillasse ne sont plus pris en charge.

Un rapport de séjour sera demandé à votre retour et conditionnera l'octroi d'une éventuelle bourse pour l'année suivante.

CE FORMULAIRE EST DISPONIBLE EN VERSION ELECTRONIQUE

SUR LE SITE DE L'AMBASSADE DE FRANCE

<http://www.ambafrance-sn.org>